Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les communes de Montreux et Veytaux compteront deux établissements scolaires à la rentrée 2012-2013

Les communes de Veytaux et de Montreux comptent actuellement trois établissements scolaires, l'un abritant les élèves des cycles primaires, les deux autres les élèves des degrés secondaires. A la rentrée 2012-2013, soit dans 17 mois, ces trois entités seront réorganisées en deux établissements accueillant à la fois les élèves du primaire et du secondaire. L'ensemble des lieux d'enseignement actuellement utilisés resteront en activité.

Suite aux propositions d'un groupe de travail représentatif des autorités cantonales et communales concernées, et présidé par Pierre Salvi, syndic de Montreux, la configuration des établissements scolaires sis sur les communes de Montreux et Veytaux sera modifiée pour la rentrée 2012-2013. Les trois établissements scolaires que comptent actuellement les communes de Montreux et de Veytaux - l'un abritant les élèves des cycles primaires et les deux autres, les élèves des degrés secondaires - seront réorganisés en deux établissements accueillant chacun des élèves des cycles primaires et des élèves des degrés secondaires. Cette nouvelle configuration permettra de prendre en compte pleinement les normes actuelles relatives à l'organisation des établissements scolaires du Canton.

Pour les élèves, cette réorganisation, dont l'entrée en vigueur sur le plan administratif est prévue pour janvier 2012, se fera progressivement de la rentrée 2012-2013 jusqu'à la rentrée 2014-2015.

Actuel directeur de l'établissement primaire de Montreux-Veytaux, Pierre Steffen prendra au 1er janvier 2012 la tête de l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Veytaux ;

Gérald Fankhauser, actuel directeur de l'établissement secondaire de Montreux-Ouest, prendra quant à lui la tête de l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Clarens au 1er janvier 2012.

Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture est en charge de la mise en oeuvre de cette réorganisation, en partenariat avec les autorités locales pour

ce qui concerne la mise à disposition des locaux et l'organisation des transports.

Les autorités communales et la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) ont informé les professionnels engagés dans et pour les établissements scolaires de Montreux et Veytaux de cette réorganisation, lors d'une conférence générale qui s'est tenue à Montreux le 10 mars 2011. Un courrier d'information a également été transmis à l'ensemble des parents des élèves scolarisés dans les trois établissements concernés.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 mars 2011

Pierre Salvi, président du groupe de travail intercommunal et syndic de Montreux, 021 962 77 73 DFJC, Pierre Jaccard, directeur général adjoint, DGEO, 079 202 36 34